



Corporation Municipale de la
Paroisse de Saint-Urbain

AVIS DE CONVOCATION

Lundi le 13 novembre 2023

À 19h00

ASSEMBLÉE ORDINAIRE

DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-URBAIN

Saint-Urbain, le 7 novembre 2023

Prenez avis qu'une assemblée ordinaire du conseil est convoquée pour le lundi 13 novembre 2023 à la salle du conseil. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

- **La préséance aura lieu à partir de 18h00**

Martin Guérin
Directeur général



Ouverture de l'assemblée

1. Ordre du jour

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le lundi 13 novembre 2023, à dix-neuf heures (19h00) au lieu des délibérations;

2. Procès-verbal

- 2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le mardi 10 octobre 2023, à dix-neuf heures (19h00) au lieu des délibérations;
- 2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le mardi 7 novembre 2023, à dix-huit heures (18h00) au lieu des délibérations;

3. Trésorerie

- 3.1 Résolution du conseil municipal pour approuver les comptes à payer du mois d'octobre au montant de 223 934.52 \$ et 28 487.31 \$ en salaire;
- 3.2 Dépôt des états comparatifs;

4. Voirie et infrastructures

- 4.1 Aucun point à l'ordre du jour;

5. Incendie et sécurité publique

- 5.1 Acceptation de la soumission de Réal Huot au montant de 7 368.90 \$ (plus taxes) pour une borne fontaine et des pièces, afin de remplacer celle dans la cour de l'école;

6. Urbanisme

- 6.1 Nomination de deux nouveaux membres du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU);
- 6.2 Correction de la résolution 2023-10-208 pour la CPTAQ
- 6.3 Correction de la résolution 2023-10-209 pour la CPTAQ

7 Loisirs et culture

- 7.1 Aucun point à l'ordre du jour;

8 Résolution à caractère général

- 8.1 Dépôt des mises à jour des divulgations des intérêts pécuniaires;
- 8.2 Acceptation de la soumission du Groupe Gilles Jean / Chez S. Duchesne inc. au montant de 11 580.17 \$ (plus taxes) pour le revêtement du plancher en vinyle au centre communautaire, financer par le PRABAM;
- 8.3 Résolution autorisant une affectation au montant de 800 \$ à la Maison des Jeunes de St-Urbain – Le district pris à même la réserve de la Maison des jeunes afin de financer le fonctionnement et les activités pour l'année 2023;

9. Avis de motion

- 9.1 Avis de motion dans le but d'adopter le règlement numéro 393 décrétant l'imposition des taxes foncières et locatives et la tarification des services pour l'année 2024;

10. Règlement

- 10.1 Adoption du projet de règlement numéro 393 décrétant l'imposition des taxes foncières et locatives et la tarification des services pour l'année 2024;

11. Autres

- 11.1 Correspondances :
 - 11.1.2 Aucun point à l'ordre du jour;
- 11.2 Affaire nouvelle;
- 11.3 Représentations des membres du conseil;
- 11.4 Période de questions;
- 11.5 Levée de l'assemblée.